

VD20230130 9

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

# du Conseil Municipal de Dijon

## Séance du lundi 30 janvier 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 24 janvier 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 52

Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 7

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN Madame Nathalie KOENDERS Monsieur François DESEILLE Madame Christine MARTIN Monsieur Pierre PRIBETICH Madame Sladana ZIVKOVIC Monsieur Hamid EL HASSOUNI Madame Claire TOMASELLI Monsieur Antoine HOAREAU Madame Nuray AKPINAR-**ISTIQUAM** Madame Dominique MARTIN-**GENDRE** Monsieur Christophe BERTHIER Madame Nadioua BELHADEF Monsieur Marien LOVICHI Madame Kildine BATAILLE Madame Delphine BLAYA Madame Lydie PFANDER-MENY Monsieur Joël MEKHANTAR

Monsieur Jean-Philippe MOREL Madame Océane CHARRET-**GODARD** Madame Marie-Odile CHOLLET Monsieur Jean-Paul DURAND Monsieur Jean-Patrick MASSON Monsieur Georges MEZUI Monsieur Massar N'DIAYE Madame Françoise TENENBAUM Monsieur Vincent TESTORI Madame Stéphanie VACHEROT Monsieur Jean-François **COURGEY** Monsieur Bassir AMIRI Madame Catherine DU TERTRE Madame Nora EL MESDADI Monsieur David HAEGY Madame Danielle JUBAN Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN

Monsieur Philippe LEMANCEAU Madame Ludmila MONTEIRO Madame Laurence GERBET Monsieur Emmanuel BICHOT Madame Céline RENAUD Madame Caroline **JACQUEMARD** Monsieur Bruno DAVID Monsieur Stéphane CHEVALIER Monsieur Laurent **BOURGUIGNAT** Monsieur Axel SIBERT Madame Catherine HERVIEU Monsieur Patrice CHATEAU Madame Stéphanie MODDE Madame Karine HUON-SAVINA Monsieur Fabien ROBERT Monsieur Henri-Bénigne DE **VREGILLE** Madame Elizabeth REVEL

#### Membres absents:

Monsieur Franck LEHENOFF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI

Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Madame Christine MARTIN Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU Madame Mélanie BALSON pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM

Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL Monsieur Olivier MULLER pouvoir à Madame Stéphanie MODDE Monsieur Philippe THIRION pouvoir à Monsieur François DESEILLE

VD20230130 9 N°9 - 1/5

#### **OBJET: ADMINISTRATION GENERALE**

Concession de service public pour l'exploitation du Parc des Expositions et du Palais des Congrès - Prolongation de la concession - Protocole de fin de contrat

Par une délibération du 13 décembre 2021, le Conseil Municipal de la Ville de Dijon s'est prononcé favorablement sur le renouvellement du contrat d'exploitation du parc des expositions et du palais des congrès par voie de concession de service public.

Au terme de la procédure visant à l'attribution de ce contrat de concession, la société titulaire du contrat précédent, dont l'offre n'avait pas été retenue, a saisi, par une requête du 16 décembre 2022 le juge du référé du Tribunal administratif de Dijon aux fins d'annulation de la procédure.

Un avenant 1 a été conclu entre l'association DIJON CONGREXPO et la Ville de Dijon afin de prolonger le contrat de concession jusqu'au 14 février 2023, dans un premier temps, afin d'assurer la continuité du service public.

Après analyse de la requête déposée, il a été décidé par arrêté du Maire en date du 30 décembre 2022 de déclarer sans suite la consultation en litige au motif que la régularité de procédure de consultation était affectée et qu'il convenait, en conséquence, de la déclarer sans suite pour un motif d'intérêt général.

La procédure de référé précontractuel engagée par DIJON CONGREXPO devenant alors sans objet, motivant le non-lieu à statuer rendu par la juridiction en date du 3 janvier 2023.

La Ville considère opportun dans ce contexte et en considération de l'engagement prochain d'un important programme de travaux d'opter pour une gestion permettant un contrôle plus étroit de la collectivité publique.

Concomitamment, la Ville de Dijon s'est engagée dans une réflexion plus générale, en partenariat avec la Métropole de Dijon, autour d'une gestion publique de l'équipement, afin d'en assurer une meilleure maitrise et d'accroitre son attractivité, notamment dans le cadre du développement du tourisme d'affaires.

La gouvernance, l'attractivité et le rayonnement du Parc des Expositions et du Palais des Congrès pourraient gagner en efficacité, au bénéfice du territoire, en étant réfléchies de manière globale et cohérente en relation avec Dijon Métropole, son Office de Tourisme et son futur Bureau des Congrès.

Compte tenu de ces éléments et afin de préserver la continuité du service public dans l'attente de la mise en place du futur mode de gestion, il est apparu nécessaire d'opérer une prolongation limitée du Contrat jusqu'au 15 avril 2023.

Au vu de la proximité calendaire de l'échéance du Contrat, et pour organiser la fin de Contrat et la transition avec le nouvel exploitant à désigner par la Ville, la Ville et CONGREXPO se sont rapprochés pour conclure un protocole de fin de contrat.

Ainsi, la présente délibération vise à :

- approuver la prolongation de l'actuelle concession de service public jusqu'au 15 avril 2023.
- autoriser le maire à signer le projet d'avenant annexé de la présente délibération ou à prendre toutes mesures destinées à formaliser cette prolongation,
- approuver le protocole de fin de contrat annexé à la présente délibération,
- autoriser Monsieur le Maire à signer ledit protocole de fin de contrat et à autoriser ce dernier à prendre toutes décisions et mesure d'exécution dudit protocole.

VD20230130 9 N°9 - 2/5

Le projet de protocole prévoit notamment :

- la remise gratuite de l'ensemble des biens de retour par le Délégataire actuel ;
- la reprise éventuelle de stocks ;
- la reprise des personnels affectés au service ;
- la reprise des contrats ayant une date de terme postérieure à la date d'échéance du Contrat par le futur exploitant et à condition que ces derniers prévoient une clause de substitution et/ou que le cocontractant ne s'y oppose pas ;
- la collaboration active du Délégataire actuel à la passation des équipements et du service au nouvel exploitant ;
- la remise au nouvel exploitant des sommes suivantes :
- o liées au transfert du personnel (provisions pour congés payés, prorata des primes, provisions pour charges sociales)
- acomptes clients
- o encaissées pour les manifestations se déroulant postérieurement à l'échéance du contrat portant sur les contrats clients courant au-delà de l'échéance du Contrat.

Conformément à l'article 17 du règlement intérieur du Conseil Municipal, Mme KOENDERS propose que le vote soit réalisé par scrutin public par appel nominal. Cette modalité de vote étant mise en œuvre à la demande du quart des membres présents, il est demandé aux conseillers de se prononcer sur cette modalité de vote.

46 conseillers se déclarent favorables, par vote à main levée, à l'application du scrutin public par appel nominal pour le vote du présent rapport.

## Il est ainsi proposé aux élus du Conseil Municipal :

Vu le Code de la commande publique et en particulier ses articles L3135-7 et 8, et R.3135-7 et 8;

Vu l'article L1411-6 alinéa 1er du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet d'avenant n°2 transmis aux membres du Conseil municipal annexé à la présente note de synthèse ;

Vu le projet de protocole de fin de contrat transmis annexé à la présente note de synthèse ;

# Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- de prendre acte et confirmer la déclaration sans suite de la procédure de délégation de service public pour l'exploitation du Parc des Expositions et du Palais des Congrès ;
- **d'approuver** la prolongation de l'actuelle concession de service public relative à l'exploitation du parc des expositions et du palais des congrès jusqu'au 15 avril 2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le projet d'avenant en annexe de la présente délibération ou à prendre toutes mesures destinées à formaliser cette prolongation ;
- d'approuver le protocole de fin de contrat annexé à la présente ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit protocole de fin de contrat et autoriser ce dernier à prendre toutes décisions et mesure d'exécution dudit protocole délibération et de l'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale.

VD20230130 9 N°9 - 3/5

# Scrutin public par appel nominal:

MINE MARTIN- GENDRE  M. BERTHIER  POUR  M. BICHOT  MINE BELHADEF  M. BERTHIER  POUR  MINE BELHADEF  MINE BELHADEF  MINE BATAILLE  MINE BATAILLE  MINE BATAILLE  POUR  MINE BATAILLE  POUR  MINE BATAILLE  POUR  MINE BATAILLE  MINE BATAILLE  MINE BATAILLE  POUR  MINE BATAILLE  POUR  MINE BATAILLE  MINE BATAILLE  POUR  MINE BOURGUIGNAT  MINE BATAILLE  MINE BATAILLE  BASTENTIO  MOREL  EXCUSÉ POUVOIR À M.  HOAREAU  MINE HERVIEU  POUR  MINE MORDLE + POUVOIR  MINE CHOLLET  POUR  MINE MODDLE + POUVOIR  MINE CHOLLET  POUR  MINE MODDLE + POUR  MINE CHOLLET  POUR  MINE MODDLE  MINE CHOLLET  POUR  MINE MODDLE  MINE BATAILLE  ABSTENTIO  MODDLE  MINE MODDLE  MINE BALSON  AKPINAR-ISTIC  CONTRE  CONTRE  ABSTENTIO  MINE BATAILLE  ABSTENTIO  MINE BATAILLE  ABSTENTIO  MINE BALSON  AKPINAR-ISTIC  CONTRE  ABSTENTIO  ABSTENTIO  ABSTENTIO  MINE MODDLE  MINE BALSON  AKPINAR-ISTIC  CONTRE  ABSTENTIO  ABSTENTIO  MINE BALSON  AKPINAR-ISTIC  ABSTENTIO  ABSTENTIO  AND ALLER				
M. DESEILLE + pouvoir de M. THIRION Mme MARTIN + pouvoir de M. AVENA M. POUR M. PRIBETICH M. POUR M. M. PRIBETICH M. POUR M. LEHASSOUNI + pouvoir de M. LEHENOFF M. HOUR M. HOAREAU + pouvoir de M. HAMEAU M. POUR X2 M. HAEGY M. HA	M. REBSAMEN	POUR	Mme VACHEROT	POUR
POUR VALENCE   POUR MARTIN   POUR MARTIN + POUR + MARTIN +	Mme KOENDERS	POUR	M. COURGEY	POUR
POUR   Mime JUBAN   POUR   Mime JUBAN   POUR   Mime JUBAN   POUR   Mime JUBAN   POUR   Mime ZIVKOVIC   POUR   Mime JUILLARD- RANDRIAN   POUR   Mime JUILLARD- RANDRIAN   POUR   Mime TOMASELLI   POUR   Mime JUILLARD- RANDRIAN   POUR   Mime TOMASELLI   POUR   Mime EL MESDADI   POUR   Mime AKPINAR- ISTIQUAM + pouvoir de Mime BALSON   POUR x2   Mime Monteiro   POUR x2   Mime Monteiro   POUR   Mime Martin- GENDRE   POUR   Mime GERBET   CONTRE   Mime BALSON   Excusé pouvoir à Mime GERBET   CONTRE   Mime BALADEF   POUR   Mime RENAUD   ABSTENTIGE   ABSTENTIGE   ABSTENTIGE   Mime BATAILLE   POUR   Mime ALAQUEMARD   ABSTENTIGE   Mime BATAILLE   POUR   Mime ALAQUEMARD   ABSTENTIGE   Mime BATAILLE   POUR   Mime JACQUEMARD   ABSTENTIGE   Mime JACQUEMARD   POUR   Mime Mime JACQUEMARD	pouvoir de M.	POUR x2	M. AMIRI	POUR
Mme ZIVKOVIC M. EL HASSOUNI + pouvoir de M. LEHENOFF Mme TOMASELLI M. HAEGY Mme EL MESDADI M. HAEGY Mme AKPINAR- ISTIQUAM + pouvoir de Mme BALSON M. LEHENOFF M. HAMEAU M. LEHENOFF  Excusé pouvoir à M. EL HASSOUNI M. LEHENOFF  Mme BALSON M. LEHENOFF  M. HAMEAU M. HAEGY MME BALSON M. LEHENOFF M. BERTHIER POUR M. BICHOT CONTRE M. BERTHIER POUR M. BICHOT MME BALADEF M. LOVICHI MME BALAILLE MME BATAILLE MME BATAILLE MME BATAILLE MME BATAILLE MME BATAILLE MME PFANDER-MENY M. AVENA  Excusé pouvoir à Mme MARTIN MME PFANDER-MENY M. AVENA MME EXCUSÉ pouvoir à Mme M. AVENA MME BATAILLE MME MARTIN MME PFANDER-MENY M. M. BOURGUIGNAT M. SIBERT POUR M. SIBERT POUR M. SIBERT POUR M. M. BOURGUIGNAT M. BESTUNIE MME HAMEAU M. MEKHANTAR MME MARTIN MME HERVIEU M. MERVILLEMIN MME HERVIEU M. MERVILLEMIN MME CHARRET- GODARD MME CHARRET- GODARD MME CHARRET- GODARD MME CHOLLET MME MARTIN MME HODDE + pouvoir MME MODDE + pouvoir MME MODDE + pouvoir MME MME HON-SAVINA MME HONDER-MENY MME HONDER-MENY MME HONDER-MENY MME HONDER-MENY MME MODDE + pouvoir MME MME HON-SAVINA MME HONDER-MENY MME HONDER-ME	_	POUR	Mme JUBAN	POUR
M. EL HASSOUNI + pouvoir de M. LEHENOFF  Mme TOMASELLI  M. HOAREAU + pouvoir de M. HAMEAU  Mme AKPINAR-ISTIQUAM + POUR x2  Mme BALSON  M. LEHENOFF  M. HOAREAU - POUR x2  Mme MONTEIRO  POUR Mme BALSON  M. LEHENOFF  Excusé pouvoir à M. EL HASSOUNI  M. BERTHIER  POUR  M. BERTHIER  POUR  M. BERTHIER  POUR  M. BERTHIER  POUR  M. LOVICHI  MME BALAILLE  POUR  M. DAVID  CONTRE  MME BLAYA  POUR  M. CHEVALIER  POUR  M. AVENA  Excusé pouvoir à Mme MARTIN  MME BLAYA  POUR  M. CHEVALIER  POUR  M. BOURGUIGNAT  M. BOURGUIGNAT  M. MEKHANTAR  POUR  M. M. SIBERT  POUR  M. MOREL + pouvoir de Mme VUILLEMIN  M. MOREL + POUVOIR de M. M. SIBERT  POUR  M. MOREL + POUR  M. MOREL + POUR  M. CHÂTEAU  POUR  M. MOREL + POUR  M. CHÂTEAU  POUR  M. MOREL + POUVOIR de M. MULLER  M. MOREL + POUVOIR de M. MULLER  M. DURAND  POUR  M. MOBERT  POUR  M. MORBERT  POUR  M. CHÂTEAU  POUR  M. MOREL + POUVOIR de M. MULLER  M. CHÂTEAU  POUR  M. MOREL + POUVOIR de M. MULLER  M. CHÂTEAU  POUR  M. MORBERT  POUR  M. CHÂTEAU  POUR  M. CH	M. PRIBETICH	POUR	Mme DU TERTRE	POUR
POUR x2   Mine JUILLARD-   POUR X2   Mine JUILLARD-   POUR	Mme ZIVKOVIC	POUR	M. LEMANCEAU	POUR
M. HOAREAU + pouvoir de M. HAMEAU POUR x2 Mme EL MESDADI POUR Mme AKPINAR-ISTIQUAM + pouvoir de Mme BALSON EXCUSÉ pouvoir à M. EL HASSOUNI Mme BALSON EXCUSÉ pouvoir à M. EL HASSOUNI Mme BALSON EXCUSÉ POUVOIR AKPINAR-ISTIQUAM + pouvoir de Mme MARTIN-GENDRE POUR Mme GERBET CONTRE Mme BELHADEF POUR Mme RENAUD ABSTENTIQUE MME BELHADEF POUR Mme RENAUD ABSTENTIQUE MME BATAILLE POUR MME JACQUEMARD ABSTENTIQUE MME BATAILLE POUR M. CHEVALIER POUR MME BATAILLE POUR M. CHEVALIER POUR MME PFANDER-MENY POUR MME VUILLEMIN EXCUSÉ POUVOIR MME VUILLEMIN EXCUSÉ POUVOIR DE MME VUILLEMIN MOREL MME MARTIN MME ME ALANA POUR M. SIBERT POUR M. HAMEAU EXCUSÉ POUVOIR À MME HERVIEU POUR MME VUILLEMIN POUR MME HERVIEU POUR MME VUILLEMIN POUR MME MOREL POUR MME VUILLEMIN POUR MME MODDE + pouvoir de M. MULLER POUR MME MODDE + pouvoir de M. MULLER POUR MME MODDE + pouvoir de M. MULLER POUR MME CHOLLET POUR MME MODDE + pouvoir de M. MULLER POUR MME CHOLLET POUR MME HUON-SAVINA POUR M. DURAND POUR M. ROBERT POUR MME HUON-SAVINA POUR M. MASSON POUR M. MOBERT POUR M. MODDE + DOUR M. MODDE M. MODDE M. MODDE M. MEZUI POUR M. MEZUI POUR M. MEZUI POUR M. MEZUI POUR M. MEREVEL POUR MME REVEL POUR MME TENENBAUM POUR M. THIRION EXCUSÉ POUVOID DESEILLE	pouvoir de M.	POUR x2		POUR
POUR	Mme TOMASELLI	POUR	M. HAEGY	POUR
ISTIQUAM + pouvoir de Mme BALSON  M. LEHENOFF Excusé pouvoir à M. EL HASSOUNI  Mme MARTIN- GENDRE  M. BERTHIER POUR M. BERTHIER POUR M. LOVICHI Mme BALYA POUR M. AVENA Excusé pouvoir à Mme BALSON MARTIN MARTIN MME BLAYA POUR M. AVENA Excusé pouvoir à Mme MARTIN MME PFANDER-MENY M. MEKHANTAR POUR M. M. SIBERT M. BOURGUIGNAT M. BOURGUIGNAT M. BESTENTIO M. MEKHANTAR POUR M. M. SIBERT POUR M. M. SIBERT POUR M. MEKHANTAR POUR M. CHÂTEAU POUR M. MERTIN MME HERVIEU POUR M. MOREL + pouvoir de Mme MOREL + pouvoir de Mme VUILLEMIN MME CHARRET- GODARD MME CHARRET- GODARD MME CHOLLET POUR M. MERDER-MENY M. MERDER-MENY M. MERDER-MENY M. CHÂTEAU POUR M. MOREL + POUR M. CHÂTEAU POUR M. MOREL + POUR MME CHARRET- GODARD MME CHARRET- GODARD MME CHOLLET POUR MME MODDE + pouvoir de M. MULLER M. ROBERT POUR M. MOREL - POUR MME HUON-SAVINA POUR M. MOREL M. MO	pouvoir de M.	POUR x2	Mme EL MESDADI	POUR
MME MARTIN- GENDRE  MME MARTIN- GENDRE  M. BERTHIER  POUR  MME BELHADEF  M. LOVICHI  MME BALAYA  MME BALAYA  MME BALAYA  MME PFANDER-MENY  M. MEKHANTAR  M. MEKHANTAR  M. MACRA  M. CHEVALIER  MME VUILLEMIN  MME PFANDER-MENY  M. M. SIBERT  MME POUR  M. MACRA  M. MEKHANTAR  M. MERENEU  M. MACRA  M. MERENEU  M. MOREL + pouvoir de Mme VUILLEMIN  MME CHARRET- GODARD  MME CHOLLET  MME CHOLLET  MME MACRA  M. MACRA  M. MACRA  M. CHEVALIER  MME MACRIN  MME VUILLEMIN  MME HERVIEU  MME HERVIEU  MME MODDE + pouvoir de M. MULLER  MME MODDE + pouvoir de M. MULLER  MME CHOLLET  MME MACRA  MME MODDE + POUR  MME MACRA  MME MODDE + POUR  MME CHOLLET  MME MODDE + POUR  MME CHOLLET  MME MODDE + POUR  MME CHOLLET  MME MODDE + POUR  MME CHOLLER  MME CHOLLET  POUR  MME MODDE + POUR  MME MODDE + POUR  MME AND POUR  MME CHOLLER  MME MODDE + POUR  MME AND POUR  MME MODDE + POUR  MME AND POUR  AND POUR	ISTIQUAM + pouvoir	POUR x2	Mme MONTEIRO	
M. BERTHIER POUR M. BICHOT CONTRE  M. BERTHIER POUR M. BICHOT CONTRE  MME BELHADEF POUR MME RENAUD ABSTENTIC  M. LOVICHI POUR MME JACQUEMARD ABSTENTIC  MME BATAILLE POUR M. DAVID CONTRE  MME BLAYA POUR M. CHEVALIER POUR  M. AVENA Excusé pouvoir à Mme MARTIN M. BOURGUIGNAT ABSTENTIC  MME PFANDER-MENY POUR M. SIBERT POUR  M. MEKHANTAR POUR M. SIBERT POUR  M. HAMEAU Excusé pouvoir à M. HOAREAU POUR  M. MOREL + pouvoir de Mme VUILLEMIN POUR  M. MOREL + pouvoir de Mme VUILLEMIN POUR  M. MOREL + POUR MME MODDE + pouvoir de M. MULLER  MME CHARRET-GODARD POUR MME HUON-SAVINA POUR  M. DURAND POUR M. ROBERT POUR  M. MASSON POUR M. MOBERT POUR  M. MASSON POUR M. MULLER  M. MEZUI POUR M. DE VREGILLE ABSTENTIC  M. N'DIAYE POUR MME REVEL POUR  MME TENENBAUM POUR M. THIRION Excusé pouvoir DESEILLE	M. LEHENOFF		Mme BALSON	Excusée pouvoir à Mme AKPINAR-ISTIQUAM
Mme BELHADEF         POUR         Mme RENAUD         ABSTENTION           M. LOVICHI         POUR         Mme JACQUEMARD         ABSTENTION           Mme BATAILLE         POUR         M. DAVID         CONTREST           Mme BLAYA         POUR         M. CHEVALIER         POUR           M. AVENA         Excusé pouvoir à Mme MARTIN         M. BOURGUIGNAT         ABSTENTION           Mme PFANDER-MENY         POUR         Mme VUILLEMIN         Excusé pouvoir à M. BOURGUIGNAT           M. MEKHANTAR         POUR         M. SIBERT         POUR           M. MEKHANTAR         POUR         M. SIBERT         POUR           M. HAMEAU         Excusé pouvoir à M. HOAREAU         Mme HERVIEU         POUR           M. MOREL + pouvoir de Mme VUILLEMIN         POUR         M. CHÂTEAU         POUR           Mme CHARRET-GODARD         POUR         Mme MODDE + pouvoir de M. MULLER         POUR           Mme CHOLLET         POUR         Mme HUON-SAVINA         POUR           M. DURAND         POUR         M. ROBERT         POUR           M. MASSON         POUR         M. MULLER         Excusé pouvoir MODDE           M. MEZUI         POUR         M. DE VREGILLE         ABSTENTION           M. N'DIAYE         POUR		POUR	Mme GERBET	CONTRE
M. LOVICHI POUR Mme JACQUEMARD ABSTENTION  Mme BATAILLE POUR M. DAVID CONTRES  Mme BLAYA POUR M. CHEVALIER POUR  M. AVENA Excusé pouvoir à Mme M. BOURGUIGNAT ABSTENTION  Mme PFANDER-MENY POUR Mme VUILLEMIN Excusée pouvoir à M. MEKHANTAR POUR M. SIBERT POUR  M. HAMEAU Excusé pouvoir à M. HOAREAU POUR  M. MOREL + pouvoir de Mme VUILLEMIN POUR  M. MOREL + POUR Mme HERVIEU POUR  M. MOREL + POUR Mme MODDE + pouvoir de M. MULLER  MME CHARRET-GODARD POUR Mme HUON-SAVINA POUR  M. DURAND POUR M. ROBERT POUR  M. MASSON POUR M. MULLER Excusé pouvoir MODDE  M. MASSON POUR M. MULLER Excusé pouvoir MODDE  M. MASSON POUR M. MULLER Excusé pouvoir MODDE  M. MEZUI POUR M. DE VREGILLE ABSTENTION  M. N'DIAYE POUR MME REVEL POUR  MME TENENBAUM POUR M. THIRION Excusé pouvoir DESEILLE	M. BERTHIER	POUR	M. BICHOT	CONTRE
Mme BATAILLE       POUR       M. DAVID       CONTRE         Mme BLAYA       POUR       M. CHEVALIER       POUR         M. AVENA       Excusé pouvoir à Mme MARTIN       M. BOURGUIGNAT       ABSTENTION         Mme PFANDER-MENY       POUR       Mme VUILLEMIN       Excusée pouvoin MOREL         M. MEKHANTAR       POUR       M. SIBERT       POUR         M. HAMEAU       Excusé pouvoir à M. HOAREAU       Mme HERVIEU       POUR         M. MOREL + pouvoir de Mme VUILLEMIN       POUR x2       M. CHÂTEAU       POUR         Mme CHARRET-GODARD       POUR       Mme MODDE + pouvoir de M. MULLER       POUR x2         Mme CHOLLET       POUR       Mme HUON-SAVINA       POUR         M. DURAND       POUR       M. ROBERT       POUR         M. MASSON       POUR       M. MULLER       Excusé pouvoir MODDE         M. MEZUI       POUR       M. DE VREGILLE       ABSTENTION         M. N'DIAYE       POUR       Mme REVEL       POUR         Mme TENENBAUM       POUR       M. THIRION       Excusé pouvoir DESEILLE	Mme BELHADEF	POUR	Mme RENAUD	ABSTENTION
Mme BLAYA POUR M. AVENA Excusé pouvoir à Mme M. BOURGUIGNAT Mme PFANDER-MENY POUR M. MEKHANTAR POUR M. MSIBERT POUR M. HAMEAU M. MOREL + pouvoir de Mme VUILLEMIN Mme VUILLEMIN MME HERVIEU POUR M. MOREL + pouvoir de Mme VUILLEMIN MME HERVIEU POUR M. MOREL + pouvoir de Mme VUILLEMIN MME CHARRET- GODARD POUR Mme CHOLLET POUR Mme CHOLLET POUR M. ROBERT MME HUON-SAVINA POUR M. MASSON POUR M. MULLER M. MULLER M. MULLER M. MULLER M. MODDE M. MEZUI POUR M. MEZUI POUR M. MEZUI POUR M. MEREVEL POUR MME TENENBAUM POUR M. THIRION Excusé pouvoir MODDE M. THIRION Excusé pouvoir MODDE M. MEZUI POUR MME REVEL POUR MME TENENBAUM POUR M. THIRION Excusé pouvoir DESEILLE	M. LOVICHI	POUR	Mme JACQUEMARD	ABSTENTION
M. AVENA  Excusé pouvoir à Mme M. BOURGUIGNAT  Mme PFANDER-MENY  POUR  Mme VUILLEMIN  Excusée pouvoir MOREL  M. MEKHANTAR  POUR  M. SIBERT  POUR  M. HAMEAU  Excusé pouvoir à M. HOAREAU  M. MOREL + pouvoir de Mme VUILLEMIN  Mme VUILLEMIN  POUR x2  M. CHÂTEAU  POUR  Mme CHARRET- GODARD  Mme CHOLLET  POUR  Mme MODDE + pouvoir de M. MULLER  Mme CHOLLET  POUR  Mme HUON-SAVINA  POUR  M. NOBERT  POUR  M. MASSON  POUR  M. MOBERT  POUR  M. MULLER  Excusé pouvoir MODDE  M. MEZUI  POUR  M. MULLER  M. MULLER  Excusé pouvoir MODDE  M. MEZUI  POUR  M. MEREVEL  POUR  MME TENENBAUM  POUR  M. THIRION  Excusé pouvoir DESEILLE	Mme BATAILLE	POUR	M. DAVID	CONTRE
MMERTIN MI. BOURGUIGNAT ABSTENTION MI. BOURGUIGNAT ABSTENTION MICHAEL MIN. BOUR MIN. SIBERT POUR MIN. HOAREAU MIN. HOAREAU MIN. HOAREAU POUR MIN. MIN. CHÂTEAU POUR MIN. CHÂTEAU POUR MIN. MILLER POUR MIN. MILLER POUR MIN. MULLER POUR MIN. MULLER POUR MIN. MILLER POUR MIN. MILLER MIN. MIN. MIN. MIN. MIN. MIN. MIN. MIN.	Mme BLAYA	POUR	M. CHEVALIER	POUR
MINITE PPANDER-MENT POUR MINITE VOILLEMIN MOREL  M. MEKHANTAR POUR M. SIBERT POUR  M. HAMEAU Excusé pouvoir à M. HOAREAU POUR  M. MOREL + pouvoir de Mme VUILLEMIN POUR x2 M. CHÂTEAU POUR  Mme CHARRET-GODARD POUR Mme MODDE + pouvoir de M. MULLER POUR  M. DURAND POUR Mme HUON-SAVINA POUR  M. DURAND POUR M. ROBERT POUR  M. MASSON POUR M. MULLER Excusé pouvoir MODDE  M. MEZUI POUR M. DE VREGILLE ABSTENTIO  M. N'DIAYE POUR Mme REVEL POUR  M. THIRION Excusé pouvoir DESEILLE	M. AVENA		M. BOURGUIGNAT	ABSTENTION
M. HAMEAU  M. MOREL + pouvoir de Mme VUILLEMIN  Mme CHARRET- GODARD  M. DURAND  M. DURAND  M. DURAND  M. DURAND  M. MASSON  POUR  M. MEZUI  MEXEURATE  ABSTENTION  MEXEURATE  M. MEZUI  MEXEURATE  ABSTENTION  MEXEURATE  M. MEZUI  MEXEURATE  ABSTENTION  MEXEURATE  MEXEURAT	Mme PFANDER-MENY	POUR	Mme VUILLEMIN	Excusée pouvoir à M. MOREL
M. HAMEAU  M. MOREL + pouvoir de Mme VUILLEMIN  Mme CHARRET-GODARD  Mme CHOLLET  MMe CHOLLET  POUR  MMe MODDE + pouvoir de M. MULLER  Mme HUON-SAVINA  POUR  M. DURAND  POUR  M. ROBERT  POUR  M. MASSON  POUR  M. MULLER  Excusé pouvoir MODDE  M. MEZUI  POUR  M. DE VREGILLE  MMe REVEL  POUR  MMe TENENBAUM  M. THIRION  M. THIRION  Excusé pouvoir MODDE	M. MEKHANTAR	POUR	M. SIBERT	POUR
Metal			Mme HERVIEU	POUR
GODARD   POUR   de M. MULLER   POUR XZ		POUR x2	M. CHÂTEAU	POUR
M. DURAND POUR M. ROBERT POUR M. MASSON POUR M. MULLER Excusé pouvoir MODDE M. MEZUI POUR M. DE VREGILLE ABSTENTIO M. N'DIAYE POUR Mme REVEL POUR Excusé pouvoir MODDE M. N'DIAYE POUR Mme REVEL POUR Excusé pouvoi DESEILLE		POUR		POUR x2
M. MASSON POUR M. MULLER Excusé pouvoir MODDE M. MEZUI POUR M. DE VREGILLE ABSTENTIO M. N'DIAYE POUR Mme REVEL POUR Excusé pouvoi DESEILLE	Mme CHOLLET	POUR	Mme HUON-SAVINA	POUR
M. MASSON POUR M. MODDE  M. MEZUI POUR M. DE VREGILLE ABSTENTIO  M. N'DIAYE POUR Mme REVEL POUR  Mme TENENBAUM POUR M. THIRION Excusé pouvoi DESEILLE	M. DURAND	POUR	M. ROBERT	POUR
M. N'DIAYE POUR Mme REVEL POUR  Mme TENENBAUM POUR M. THIRION Excusé pouvoi DESEILLE	M. MASSON	POUR	M. MULLER	Excusé pouvoir à Mme MODDE
Mme TENENBAUM POUR M. THIRION Excusé pouvoi DESEILLE	M. MEZUI	POUR	M. DE VREGILLE	ABSTENTION
MITTER TENENBAUM POUR M. THIRIUN DESEILLE	M. N'DIAYE	POUR	Mme REVEL	POUR
M. TESTORI POUR	Mme TENENBAUM	POUR	M. THIRION	Excusé pouvoir à M. DESEILLE
	M. TESTORI	POUR		

VD20230130\_9 N°9 - 4/5

Scrutin Pour: 52 Abstention: 4

Contre: 3 Ne se prononce pas: 0

DONT 7 PROCURATION(S)

La secrétaire, Le Maire,

Madame MONTEIRO Monsieur REBSAMEN

VD20230130\_9 N°9 - 5/5